Greffe du tribunal de commerce d'Evry

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt :	09/03/2012
Numéro de dépôt :	3398
Type d'acte :	Acte sous seing privé Divers

Déposant :

Nom/dénomination :	ABCD INTERNATIONAL
Forme juridique :	Société anonyme
N° SIREN :	391 778 883
N° gestion :	2001 B 01990

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 16:01:51
N° de dépôt - 3398 / 391778883

SA ABCD INTERNATIONAL
4, RUE DES CARRIERS
91350 GRIGNY

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE
(Article L. 225-146, al. 2, du Code de Commerce)
Souscription de 1810 actions.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 31 JANVIER 2012

61, Avenue Marceau 75116 PARIS ■ Téléphone (33) 1 53 23 89 09 ■ Télécopie (33) 1 53 23 89 00

S A S D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au tableau de l'ordre de la Région Paris Ile-de-France Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris
SIRET 322 214 891 00036 APE 6920 Z N° T V A Intracommunautaire FR 12322214891

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 16:01:51
N° de dépôt - 3398 / 391778883

SA ABCD INTERNATIONAL
4 RUE DES CARRIERS
91350 GRIGNY

B 391 778 883 RCS EVRY

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 31 JANVIER 2012

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE
(Article L. 225-146, al. 2, du Code de Commerce)

Monsieur le Président,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Société, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission, afin d'établir le certificat prévu à l'article L. 225-146 alinéa 2 du Code de Commerce.

Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à vérifier

- Les bulletins de souscription par lesquels la Société SCAM et la Société VIDEMA ont souscrit 10.655 actions nouvelles d'un nominal de 39 € de la Société ABCD INTERNATIONAL à l'occasion d'une augmentation de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2012.

- La déclaration incluse dans le bulletin manifestant la décision de la Société SCAM de libérer sa souscription par compensation avec la créance liquide et exigible qu'elle possède dans la Société, à hauteur de 1810 actions nouvelles soit 70.590 €.

- La déclaration incluse dans le bulletin manifestant la décision de la Société VIDEMA de libérer sa souscription par compensation avec la créance liquide et exigible qu'elle possède dans la Société, à hauteur de 8845 actions nouvelles soit 344.955 €.

- L'arrêté de compte, établi le 9 février 2012 par le Président dont nous avons certifié l'exactitude le 9 février 2012 duquel il ressort que la Société SCAM possède une créance de 110.000 € et la Société VIDEMA possède une créance de 344.955 €.

61, Avenue Marceau 75116 PARIS ■ Téléphone (33) 1 53 23 89 09 ■ Télécopie (33) 1 53 23 89 00

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 16:01:51
N° de dépôt - 3398 / 391778883

- Le caractère liquide et exigible de ces créances ,

- L'écriture comptable de compensation de ces créances visées ci-dessus permet de constater la libération des actions.

Sur la base de ces vérifications, nous délivrons le présent certificat en 4 exemplaires qui tient lieu de certificat du dépositaire.

FAIT À PARIS, LE 9 FEVRIER 2012

S.A.S. ICOR
COMMISSAIRE AUX COMPTES

REPRESENTEE PAR
RICHARD KESLASSY

Copie certifiée conforme
/ 25/06/2019 16:01:51
N° de dépôt - 3398 / 391778883